



## licenciement suite menace ancien employeur

Par **LAMBERT**, le **09/12/2008** à **20:54**

j'ai démissionné d'un poste CDI de salarié (co-responsable de magasin de meubles), en effectuant 1 semaine de préavis (sans avoir trouvé d'arrangement avec mon employeur) car mon nouvel employeur me demandait de me libérer rapidement. J'ai commencé mon nouvel emploi de directrice de magasin en tant que cadre. Au bout d'une semaine, ces derniers ont mis fin à ma période d'essai car mon ancien employeur leur a envoyé un RAR pour leur signaler qu'ils étaient dans l'illégalité (double emploi et concurrent). Je n'arrive pas à avoir la copie de cette lettre mais que puis-je faire contre l'un et l'autre?

L'inspection du travail me dit

1) que le 1er employeur est dans l'illégalité car je n'ai pas de clause de non concurrence, il n'a pas le droit d'envoyer ce type de courrier

2) que le 2e employeur est fautif d'un licenciement abusif (1 semaine de période d'essai n'est pas suffisante) surtout que ma première semaine s'est déroulée sur un salon, et non à mon poste.

Je ne sais que faire en sachant que je suis dans une situation financière catastrophique